

Le Conseil des Femmes réagit aux propos sexistes d'un imam.

Le Conseil des Femmes Francophones de Belgique (CFFB) réagit aux propos insultants du prêcheur de la nouvelle mosquée d'Anderlecht, concernant les femmes, révélés par l'émission de la RTBF (Questions à la une) le 11 avril dernier.

Pour le Conseil des Femmes, il ne peut être question d'admettre que la notion d'égalité entre les femmes et les hommes soit remise en cause de quelque manière que ce soit. Le CFFB condamne donc les discours fondamentalistes et réactionnaires et ne peut accepter qu'une tradition, une culture ou une religion quelle qu'elle soit serve de prétexte pour combattre l'égalité entre les sexes, une égalité que nos sociétés ont déjà tant de mal à garantir. En sanctionnant de renvoi cet imam qui a tenu des propos sexistes et humiliants pour les femmes, l'Exécutif des Musulmans condamne d'ailleurs lui aussi les dérives qui ont eu lieu.

Plus largement, le CFFB estime qu'il est résolument urgent et plus que jamais indispensable de rédiger une loi réprimant le sexisme à l'instar de la loi du 30 juillet 1981 contre le racisme et la xénophobie. Bien au-delà de la sanction, une telle loi constituerait en effet un geste fort pour sortir les attitudes et propos sexistes de l'invisibilité, dans toutes les sphères de la société, et signaler aux citoyens et citoyennes que certains comportements sont inacceptables. Dans ce sens, contrer le sexisme fait partie d'une démarche de cohésion sociale dont les citoyen-ne-s ont besoin pour se sentir respecté-e-s et placé-e-s sur pied d'égalité.

Le Conseil des Femmes s'inquiète des dérives sexistes et demande instamment que tous les acteurs de notre société soient mieux formés au respect de l'égalité des sexes, principe fondamental de toute démocratie moderne.

Pour le Conseil des Femmes Francophones de Belgique, l'égalité, la liberté, l'autonomie, la dignité humaine de la femme sont des valeurs premières intangibles.